

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Banque Worms (Genève) SA, Genève**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 27.11.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **12.02.2003**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Deutsche Bank (Suisse) SA, à l'attention du Service Juridique, Place des Bergues 3, 1201 Genève
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société anonyme repreneuse, Deutsche Bank (Suisse) SA. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 748 al. 6 et 7 en relation avec l'article 745 al. 3 CO.

Etude de Mes Poncet & Buhler, Notaires
1211 Genève 4

(00805718)